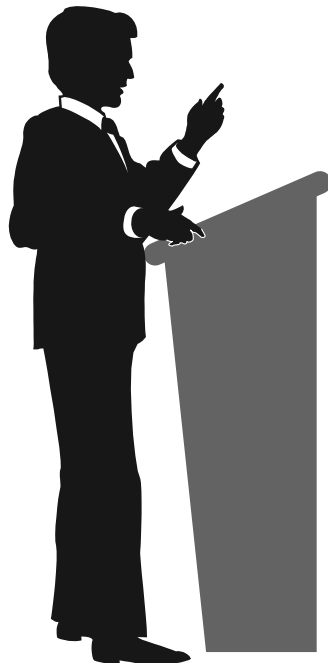


Lumière(s) Des Nations 3



Cours N° 27

Le soutien incontournable des serviteurs de Dieu



Lumière(s) Des Nations
Centre de formation de serviteurs de Dieu des pays francophones

Cours Lumière(s) Des Nations 3

Cours 27

LE SOUTIEN INCONTOURNABLE DES SERVITEURS DE DIEU

Claude PAYAN

Nous avons déjà vu que la Parole de Dieu nous enseigne à donner. Mais nous devons aussi comprendre COMMENT DONNER et DANS QUELLE PRIORITE DONNER.

Je veux vous parler ici d'une priorité par excellence : Les serviteurs de Dieu ! Le contenu de ce cours va sans doute vous donner un nouveau regard sur ce point particulier.

Nous sommes appelés à considérer, honorer et pourvoir aux besoins de ceux qui occupent des places de conducteurs :

« Nous vous prions, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous exhortent. » (1 Thessaloniens 5 : 12)

Paul fait remarquer qu'il est normal qu'ils aient part aux biens matériels de ceux qui bénéficient de leur ministère :

« Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels. » (1 Corinthiens 9 : 11)

« Celui qui est instruit dans la foi chrétienne doit partager les biens qu'il possède avec celui qui lui donne cet enseignement. » (Galates 6 : 6) (Bible en français courant)

Et il y a une grâce particulière qui se répand, en retour, sur celui qui respecte ce principe : Celle d'une bénédiction liée à l'onction du serviteur.

« ...je vous porte dans mon cœur, soit dans mes liens, soit dans la défense et la confirmation de l'Évangile, vous qui tous participez à la même grâce que moi. » (Philippiens 1 : 7)

« Le fruit qui abonde pour votre compte »

Paul fait clairement ressortir, dans sa lettre aux Philippiens, que sa plus grande satisfaction est qu'en lui faisant parvenir une offrande, les Philippiens se sont mis eux-mêmes au bénéfice de la bénédiction de Dieu.

« Ce n'est pas que je recherche les dons ; mais je recherche le fruit qui abonde pour votre compte. J'ai tout reçu, et je suis dans l'abondance ; j'ai été comblé de biens, en recevant par Epaphrodite ce qui vient de vous comme un parfum de bonne odeur, un sacrifice que Dieu accepte, et qui lui est agréable. Et mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Jésus-Christ. » (Philippiens 4 : 10 à 19)

Mesurons l'ampleur de ce que Paul déclare, et qui peut être très mal interprété par un esprit tordu. Il est heureux de ce que les Philippéens lui aient fait parvenir une offrande, il l'est encore plus de ce qu'ils ont libéré, en le faisant, la bénédiction de Dieu à leur égard.

A cause de leur acte, Dieu est en mesure de pourvoir à tous leurs besoins, **SELON SA RICHESSE ET AVEC GLOIRE**, en Jésus-Christ !

Imaginez que vous m'envoyiez une offrande demain et que je vous réponde que je suis autant, sinon plus heureux pour vous que pour moi de votre geste. Que penseriez-vous de moi ? Pourtant, c'est la réalité : Celui qui bénit, en donnant, déclenche le processus de sa propre bénédiction !

C'est à eux, pour eux !

Dans Nombres 18 : 21, nous pouvons lire :

« Je donne comme possession aux fils de Lévi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente d'assignation. »

Dans la mesure où leur ministère les occupe "à plein temps", les serviteurs de Dieu doivent, de même que les Lévites et les sacrificateurs sous l'ancienne alliance, être rémunérés pour leur travail.

« Qui jamais est engagé dans une armée à ses propres frais ? Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? » (1 Corinthiens 9 : 7)

En effet, selon la Bible :

“...celui qui laboure doit labourer avec l'espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.” (1 Corinthiens 9 : 10)

Ce principe est plus qu'une option, c'est un commandement de Dieu !

« ... le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'évangile. » (1 Corinthiens 9 : 14)

Comme pour tout commandement, notre responsabilité en tant qu'église et membres d'une église est engagée :

« Aie soin de pouvoir au voyage de Zénas, le docteur de la loi, et d'Appolos, en sorte que rien ne leur manque. Il faut que les nôtres aussi apprennent à pratiquer de bonnes oeuvres, pour subvenir aux besoins pressants. » (Tite 3 : 13)

Une des priorités, un des principaux buts à rechercher pour une église locale est, dès que cela est possible, de soutenir financièrement son pasteur puis, au fur et à mesure de la croissance de l'église, d'autres ministères.

Charles Finney disait : *« Il faut que les églises pourvoient aux besoins temporels du pasteur. Un pasteur qui se donne entièrement à son oeuvre ne peut se charger d'un travail séculier, et bien entendu il dépend de ses paroissiens pour vivre. Dieu ordonne que ceux qui prêchent l'Évangile vivent de l'Évangile. »*

Or, regardez autour de vous ce que font beaucoup d'églises. Lorsqu'elles ont besoin d'un pasteur, elles cherchent à l'avoir avec le minimum de dépenses. Un pasteur doit avoir l'esprit en repos au point de vue financier pour se livrer avec efficacité à l'étude et au travail.

Il ne doit pas avoir à toujours compter pour acheter ce dont il a besoin. Si son esprit est préoccupé de questions matérielles, comment peut-il accomplir sa tâche ? Rien n'est plus embarrassant pour un pasteur que d'être obligé de demander son salaire. »

Précisions

J'ouvre une première parenthèse pour préciser qu'une église ne doit pas soutenir le premier venu qui prétend avoir un ministère.

Il y a des personnes qui touchent un salaire de la part d'églises sans pour autant y avoir droit devant Dieu. Deux critères doivent être pris en considération pour qu'une personne soit financièrement prise en charge par une église :

- Son ministère doit être reconnu et, pour cela, il doit porter du fruit.
- Le temps qu'il consacre pour l'église doit justifier qu'un salaire complet lui soit versé. Sinon la personne peut, tout d'abord, avoir un travail à mi-temps par exemple, et commencer en touchant un demi-salaire de la part de l'église. Par la suite, les besoins étant plus nombreux, l'église grandissant, elle pourra être à plein temps et toucher un salaire complet.

Votre dîme doit aller en priorité à votre église locale qui devra l'utiliser, entre autres, pour soutenir son ou ses serviteurs.

Maintenant, Dieu peut vous diriger à utiliser votre offrande pour soutenir un ministère « indépendant ». Soyons ouverts à ce que Dieu nous dirige de diverses façons, mais avec prudence.

Notre argent ne doit pas servir à soutenir des "insoumis" qui critiquent sans arrêt les églises ou qui ne l'utiliseront pas pour l'avancement du royaume de Dieu.

Seconde parenthèse pour donner des précisions quant au raisonnement que beaucoup de chrétiens tiennent, croyant s'appuyer sur des déclarations de Paul.

En effet, on entend régulièrement des personnes affirmer : « Après tout, Paul refusait d'utiliser son droit d'être soutenu et avait un travail à côté » (1 Corinthiens 9 : 15) ; (Actes 18 : 3).

Certains ajoutent : « *Les autres serviteurs de Dieu n'ont qu'à faire de même* ».

Ce n'était pas un état continu, pour Paul, que de travailler tout en exerçant son ministère, mais un état correspondant à certaines périodes et certains contextes. Ces périodes et contextes correspondaient :

- Premièrement, au fait que personne ne pensait à lui et qu'il était donc bien obligé de se débrouiller comme il pouvait. Il dit en effet aux Philippiens :

« *Cependant vous avez bien fait de prendre part à mes difficultés. Vous le savez bien vous-mêmes, Philippiens : Quand j'ai quitté la Macédoine, à l'époque où l'on commençait à annoncer la Bonne Nouvelle, vous avez été les seuls à prendre part à mes profits et pertes.* » (Philippiens 4 : 15, 1) ; (Français courant)

- Deuxièmement, au fait qu'il se trouvait parfois au milieu de gens encore trop faibles dans la foi à qui il voulait éviter d'être une charge. Il voulait aussi donner un exemple à suivre quant à l'importance de travailler :

« *Je vous ai montré de toutes manières que c'est en travaillant ainsi qu'il faut soutenir les faibles...* » (Actes 20 : 35) ; (2 Thessaloniens 3 : 8, 9)

Lorsque l'on annonce l'Evangile quelque part ou que l'on démarre une église, il faut apprendre à se mettre à la portée des personnes parmi lesquelles on travaille.

Si celles-ci sont facilement médisantes, faibles dans leurs convictions, il vaut mieux recevoir un soutien de l'extérieur ou travailler, si ce n'est pas possible, jusqu'à ce que les personnes concernées grandissent en sagesse, en consécration, etc.

Mais cette faiblesse, si les personnes n'évoluent pas, leur sera comptée à la longue comme péché et transgression à l'ordre du Seigneur Lui-même (1 Corinthiens 9:14).

Dans la mesure où il pouvait recevoir un support de l'extérieur, Paul ne continuait pas à travailler "pour la gloire", mais se remettait immédiatement à plein temps :

« Quand Timothée et Silas furent arrivés de Macédoine, il se donna tout entier à la parole. » (Actes 18 : 15)

S'il évitait par sagesse d'être à la charge des faibles, Paul n'en était pas moins, la plupart du temps, tout de même à la charge de quelqu'un. Il dit aux Corinthiens :

« J'ai dépouillé d'autres églises en recevant d'elles un salaire pour vous servir... les frères venus de Macédoine ont pourvu à ce qui me manquait. » (2 Corinthiens 11 : 9)

Pendant qu'il était chez les Corinthiens, Paul n'a pas utilisé son droit auprès d'eux mais l'utilisait auprès d'églises qui avaient déjà grandi en maturité. Lorsque les frères pensaient à lui, Paul recevait les offrandes « sans complexes »

« ... Epaphrodite... par qui vous m'avez fait parvenir de quoi pourvoir à mes besoins. » (Philippiens 2 : 25)

Il y a, en fait, plus de versets qui nous montrent que Paul était soutenu qu'il n'y en a qui nous le montrent travaillant tout en exerçant son ministère. Ne préféreriez-vous pas recevoir, comme les Philippiens, écrite de sa main, la phrase suivante ?

« J'ai éprouvé une grande joie dans Le Seigneur de ce que vous avez pu enfin renouveler l'expression de vos sentiments pour moi. » (Philippiens 4 : 10)

Dieu bénira une église qui prend soin de ses oints !

“L'ouvrier mérite son salaire”

Lors de la restauration de Jérusalem, sous Néhémie, l'Esprit de Dieu reprend, par la bouche de ce dernier, le peuple qui a négligé ses obligations vis-à-vis des serviteurs de Dieu :

« J'appris aussi que les portions des Lévites n'avaient point été livrées, et que les Lévites et les chantres chargés du service s'étaient enfuis chacun dans son territoire. Je fis des réprimandes aux magistrats, et je dis : Pourquoi la maison de Dieu a-t-elle été abandonnée ? » (Néhémie 13 : 10)

On ne peut attendre d'un serviteur de Dieu qu'il donne le maximum de lui-même pour le ministère, qu'il exerce parallèlement un travail et qu'il s'occupe convenablement de sa propre famille (Paul n'avait pas de famille à nourrir).

Parfois, on raisonne en se disant : « Les serviteurs de Dieu sont proches de Dieu, Celui-ci s'occupera donc d'eux, moi je n'ai pas à m'en faire pour eux ».

Dieu est le patron, l'église est Son entreprise, la paye des ouvriers est tirée des bénéfices de « l'entreprise ». Jésus a déclaré que :

« ... l'ouvrier mérite son salaire. » (Luc 10 : 7)

Il nous a Lui-même donné l'exemple puisque, s'il Lui arrivait de se procurer de l'argent de manière et de source miraculeuse - comme d'envoyer Pierre trouver un statère dans la bouche d'un poisson (Matthieu 17:27), dans l'ensemble de la durée de Son ministère il nous est dit que plusieurs femmes...

« ... l'assistaient de leurs biens. » (Luc 8 : 3)

Imaginez que l'on demande à un pasteur : « Comment vivez-vous ? » Et qu'il réponde : « Ce sont des femmes qui m'assistent de leurs biens ». Combien cela ferait jaser ! Et pourtant, en parlant contre un tel homme, c'est contre Jésus Lui-même qu'on parlerait !

Ce point concernant le soutien des serviteurs de Dieu est des plus importants à comprendre.

Je vais développer, à travers tout un autre paragraphe, des détails supplémentaires sur le sujet correspondants à une révélation personnelle que Le Seigneur m'a donnée à un moment précis.

« La nourriture dans la maison de Dieu »

Un principe de prospérité incontournable se trouve dans les versets déjà cités de Malachie 3 : 8 à 10 :

« Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Éternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. »

Nous avons vu que Dieu dit au peuple, dans le contexte de ces versets, qu'Il veut que les gens soient sérieux avec les dîmes et les offrandes, expliquant qu'Il s'estime trompé par ceux qui ne respectent pas ce principe.

Le point que je veux souligner ici est : Où doivent aller en priorité ces dîmes et ces offrandes ? Nous le comprenons à travers le fait que Dieu dise que les dîmes et offrandes doivent être apportées, AFIN qu'il y ait de la nourriture dans Sa maison.

« De la nourriture dans Sa maison ?! »

La question se pose : Dieu a-t-Il besoin de nos dîmes pour manger ? A-t-Il un problème pour finir Ses fins de mois ? Doit-Il faire des courses au supermarché et attend-Il nos dîmes et nos offrandes pour cela ?

Pourquoi doit-il y avoir de la nourriture dans Sa maison ? Pour faire beau et y pourrir ? Non ! Pour nourrir, comme l'explique Paul, CEUX QUI SERVENT dans cette maison.

« Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? » (1 Corinthiens 9 : 13)

Au verset 7, de Malachie 3, Le Seigneur précisait :

« Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes écartés de mes ordonnances, Vous ne les avez point observées. Revenez à moi, et je reviendrai à vous, dit l'Éternel des armées. Et vous dites : en quoi devons-nous revenir ? » (Malachie 3 : 7)

De quelles ordonnances est-il question ici ? Dieu a donné beaucoup d'ordonnances au peuple. Malachie fait ici allusion au fait de s'être écarté des ordonnances relatives au sujet dont il est question : Nourrir ceux qui font le service dans Sa maison. Dans Deutéronome 12:1, il est dit :

« Voici les lois et les ordonnances que vous observerez et que vous mettrez en pratique. »

Et parmi celles citées se trouve la suivante qui correspond aux ordonnances auxquelles Malachie fait allusion :

« Aussi longtemps que tu vivras dans ton pays, garde-toi de délaisser le Lévite. » (Deutéronome 12 : 19)

L'expression « garde-toi » sous-entend des conséquences graves liées au fait de ne pas observer correctement cette ordonnance. En effet, Dieu avait donné en priorité aux Lévites et aux sacrificateurs : Dîmes, offrandes et prémices :

« Je donne comme possession aux fils de Lévi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font, le service de la tente d'assignation. » (Nombres 18 : 21)

Ces dîmes étaient stockées dans des chambres spéciales du temple :

« Le sacrificateur, fils d'Aaron, sera avec les Lévites, quand ils lèveront la dîme ; et les Lévites apporteront la dîme de la dîme à la maison de notre Dieu, dans les chambres de la maison du trésor. » (Néhémie 10 : 35, 37, 38)

Voilà pourquoi Malachie disait d'amener ces choses à la maison du trésor : Pour les stocker dans ces « chambres » afin que les Lévites et les sacrificateurs aient de quoi se nourrir tout au long de l'année.

Conséquences

Il y avait des conséquences liées au fait d'observer ou non cette prescription. Les conséquences négatives sont résumées dans Malachie 3 : 9 par :

« Vous êtes frappés par la malédiction. »

La malédiction est attachée au fait de ne pas connaître, comprendre et mettre en pratique ce qui est enseigné ici. Quelle malédiction ?

Celui qui dévore (le diable) détruit alors les fruits de la vigne (image de l'Eglise et de l'onction), apporte la stérilité (peu de fruits) (Malachie 3 : 11, 12). Pour reprendre Aggée 1 : 6 (Aggée étant un prophète de la même période que Malachie) :

« Vous semez beaucoup, et vous recueillez peu, vous mangez, et vous n'êtes pas rassasiés, Vous buvez, et vous n'êtes pas désaltérés, Vous êtes vêtus, et vous n'avez pas chaud ; le salaire de celui qui est à gages tombe dans un sac percé. »

Et Aggée 1 : 9 :

« Vous comptiez sur beaucoup, et voici, vous avez eu peu ; Vous l'avez rentré chez vous, mais j'ai soufflé dessus. Pourquoi ? dit l'Eternel des armées. A cause de ma maison, qui est détruite, tandis que vous vous empressez chacun pour sa maison. »

Dieu s'estime trompé, dit Malachie, lorsqu'il n'est pas pourvu aux besoins de Ses serviteurs. Qu'est-ce que cela signifie encore ?

Qu'il est affecté personnellement qu'on ne fasse pas passer Ses serviteurs en priorité. Pourquoi ?

Parce qu'ils ont une place de représentants de Dieu.

Le Seigneur dit dans Sa parole, premièrement que les dîmes Lui appartiennent, deuxièmement qu'Il donne aux sacrificateurs et aux Lévites ces dîmes et ces offrandes qui sont prélevées pour Lui, l'Eternel.

« Vous prélèverez une offrande pour l'Eternel sur toutes les dîmes que vous recevrez des enfants d'Israël, et vous donnerez au sacrificateur Aaron l'offrande que vous en aurez prélevée pour l'Eternel. » (Nombres 18 : 28)

Ce qui signifie que, lorsque les serviteurs de Dieu ne sont pas honorés dans les dîmes et les offrandes, c'est Dieu qui n'est pas honoré ! Il en est affecté car ce sont Ses offrandes qu'Il décide de donner à Ses serviteurs.

Lorsque nous donnons pour les serviteurs, nous devons le faire comme pour Le Seigneur.

Dans nos milieux, il y a un respect qui doit être redécouvert envers les serviteurs de Dieu. Le manque de respect dans ce domaine est une cause principale de manque de prospérité dans beaucoup d'églises.

« Mettez-moi de la sorte à l'épreuve »

« Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées. »

Ce passage de l'Écriture est le seul où Dieu nous demande de Le mettre à l'épreuve. En général, dans Sa Parole, Le Seigneur ne veut pas qu'on Le mette à l'épreuve.

Or, ici Il nous dit de le faire ! Cela signifie que si l'on met correctement Sa parole en action dans ce domaine, il va y avoir des résultats surprenants.

L'idée de « mettre Dieu à l'épreuve » n'est pas de le faire par incrédulité, pour voir s'Il va vraiment faire quelque chose. C'est plutôt la pensée que Dieu demande à ce qu'on Le mette en position de pouvoir nous bénir, par la mise en application de Sa Parole.

« Et vous verrez !!!! »

Dieu dit, à la suite de ces versets :

« Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. »

Nous sommes appelés à voir Dieu manifester concrètement Sa bénédiction, à la suite du fait qu'on Le mette à l'épreuve par la mise en application de Sa parole dans le respect des Ses priorités !

« Les prémices de tous les fruits, et toutes les offrandes que vous présenterez par élévation, appartiendront aux sacrificateurs; vous donnerez aux sacrificateurs les prémices de votre pâte, afin que la bénédiction repose sur votre maison. » (Ezéchiel 44:30)

Dans l'ordre de nos semences et de l'utilisation de la dîme, des offrandes et des prémices, bénir les serviteurs vient en priorité.

Il y a plusieurs utilisations qui doivent être faites des dîmes et des offrandes : Payer pour divers besoins de la maison de Dieu, soutenir l'orphelin, la veuve, se réjouir devant Dieu, etc. Mais la première est de faire en sorte que les Lévites et les sacrificateurs ne manquent de rien. De l'observation de cette priorité découlent les autres bénédictions.

« Pour vous je menacerai celui qui dévore, et il ne vous détruira pas les fruits de la terre, et la vigne ne sera pas stérile dans vos campagnes, dit l'Eternel des armées. Toutes les nations vous diront heureux, car vous serez un pays de délices, dit l'Eternel des armées. » (Malachie 3:11, 12)

Par contre, faire passer les autres choses avant ce point nous amènera à manquer de tout.

Dans le cadre du fonctionnement de l'œuvre « Souffle Nouveau » nous avons, pendant des années, une théorie juste : Bénir les serviteurs de Dieu était notre priorité. Cela à travers des cours, des livres et aides diverses envoyés à des serviteurs de Dieu d'Afrique et d'ailleurs, chaque mois ; des séminaires pour serviteurs de Dieu étaient organisés, etc.

Pourtant, pendant longtemps, nous avons eu du mal, chaque mois, à payer les factures et à se propulser financièrement dans l'avenir. J'ai médité là-dessus et prié le Seigneur : « Qu'est-ce qui ne va pas ? » On donnait, donnait, mais nous ne récoltions pas en conséquence de ce que nous semions. Nous récoltions, mais il nous fallait beaucoup plus, vu nos grands besoins et projets.

Le Seigneur m'a alors ramené à Malachie et à la réalité de notre vécu. Il m'a dit : « Tu crois et tu prêches une théorie juste. Tu vois Ma main en confirmer une

partie, mais limitée parce que, dans la pratique vous ne mettez pas bien en application. Malachie 3 »

Comment et pourquoi ne mettions-nous pas en application une théorie si claire ?

En effet, lorsque l'argent arrivait dans les caisses de l'œuvre "Souffle Nouveau", il y avait toujours de grands besoins et nous avions le réflexe, humainement compréhensible, de payer les factures et de boucher tout trou qui se présentait au jour le jour. Ce faisant, au moment de payer les serviteurs de Dieu, il ne restait en général pas grand chose. Ils devaient attendre et étaient souvent payés au moment où ils n'avaient plus que la tête « hors de l'eau ».

La situation n'évoluait ni pour les serviteurs, ni pour les factures. Je me dis donc que quelque chose n'allait pas. Nous ne mettions pas Malachie 3 correctement en pratique parce que... nous payions les factures avant de payer les serviteurs. Résultat, nous n'arrivions à payer ni les serviteurs, ni les factures dans les temps !

Je décidai d'inverser la vapeur : Faire en sorte qu'il y ait de la nourriture dans la maison de Dieu (pour les serviteurs) serait désormais une priorité sur tout le reste.

Cela m'emmena à devoir faire un réajustement au niveau même de mes intérêts personnels.

Réajustement

Face à de nouveaux défis, l'équipe apostolique décida que je devrai, en tant que responsable de l'ensemble de l'oeuvre, toucher un salaire. J'avais fonctionné différemment pendant plusieurs années, pensant que je devais toujours faire passer d'autres personnes avant moi à cette position de salarié de l'oeuvre. Mais nous comprîmes que ce qui avait été bon pour un temps retenait maintenant la bénédiction de Dieu

Il fallait que je me plie à une nouvelle règle : Qu'en tant que responsable j'accepte d'être honoré, sous la forme de ce salaire représentant la nourriture sortant de « la maison du trésor ». Accepter cette bénédiction, qui me revenait de droit, mettait l'oeuvre au bénéfice de l'abondance de Dieu ! La refuser ouvrait une brèche pour l'adversaire et attirait de nouveaux ennuis financiers sur l'oeuvre.

Voyez-vous, on peut pécher par cupidité, mais aussi en refusant de bénéficier de ce qui nous revient de droit PAR DECRET DIVIN, alors que c'est le moment pour cela.

Comme me dit un frère à cette période : *« l'Écriture nous dit de ne pas museler le bœuf lorsqu'il foule le grain (1Corinthiens 9 : 9, 10). Maintenant, il ne faut pas que le bœuf se muselle lui-même ».*

Si notre cupidité peut nous pousser à essayer de prendre ce qui ne nous revient pas, notre orgueil ou esprit d'indépendance peut nous amener à refuser ce qui nous est dû. Plusieurs pasteurs et églises se retrouveront certainement dans les choses exposées dans ces lignes.

Dieu est puissant pour pouvoir pourvoir à nos besoins en faisant des miracles. Mais souvent c'est à dessein qu'Il n'en fait pas, car Il veut que le peuple de Dieu prenne ses responsabilités en apprenant à faire du soutien de ses serviteurs une priorité.

Il veut aussi que les serviteurs prennent les leurs, en enseignant le peuple correctement mais aussi en aidant à ce que les choses tournent comme elles doivent tourner : Que les dîmes et offrandes, qui doivent être versées, le soient. On n'insistera jamais assez sur la sagesse que cette dernière démarche demande.

C'est une recherche de facilité de désirer que toutes les affaires de finances se règlent par le miracle. Cela nous évite d'enseigner le peuple, d'avoir à insister et de passer pour ce que nous ne sommes pas auprès des critiquesurs.

Elie et la veuve

Quelqu'un pensera peut-être : « *Ce sont des choses à faire pour les riches, non pour les pauvres* », ou encore : « *C'est un prétexte pour que les serviteurs de Dieu nous plument* », etc. Dans un 1 Rois 17 : 8 à 16, il est question du miracle que reçut une pauvre veuve et de la manière dont elle le reçut.

« Alors la parole de l'Eternel lui fut adressée en ces mots : Lève-toi, va à Sarepta, qui appartient à Sidon, et demeure là. Voici, j'y ai ordonné à une femme veuve de te nourrir. » (1 Rois 17 : 8 à 16)

Dieu dit qu'Il a ordonné à une veuve de nourrir Elie ! Or la veuve n'est pas, selon la logique humaine, en état de le nourrir convenablement. Il ne lui reste qu'un peu de farine et d'huile et elle ne sait pas comment elle va pouvoir survivre après.

Pourquoi Dieu n'a-t-Il pas envoyé Elie chez un homme qui tenait un hôtel quatre étoiles ? Savez-vous pourquoi ?

Car Il voulait bénir cette veuve ! Mais elle ne serait pas bénie sans être éprouvée, sans être rendue digne d'être bénie. Comment cela ?

En étant mise au défi de faire passer le représentant de Dieu, le prophète Elie, en priorité. Dès qu'il la vit, Elie commença par lui demander :

« Va me chercher, je te prie un peu d'eau dans un vase, afin que je boive. »

Elle alla lui chercher l'eau. Ensuite ...

« Il l'appela de nouveau, et dit : Apporte-moi, je te prie, un morceau de pain dans ta main. »

Elle lui répondit :

« L'Eternel, ton Dieu, est vivant ! je n'ai rien de cuit, je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche. Et voici, je ramasse deux morceaux de bois, puis je rentrerai et je préparerai cela pour moi et pour mon fils ; nous mangerons, après quoi nous mourrons. »

Elie continua sur sa lancée, il lui dit de ne pas craindre mais...

« Seulement, prépare-moi d'abord avec cela un petit gâteau, et tu me l'apporteras ; tu en feras ensuite pour toi et pour ton fils. »

Lui promettant un miracle EN RETOUR !

« Car ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël : La farine qui est dans le pot ne manquera point et l'huile qui est dans la cruche ne diminuera point, jusqu'au jour où l'Eternel fera tomber de la pluie sur la face du sol. »

La veuve ne reçut pas un miracle sans rien faire, mais en retour du fait qu'elle honora le serviteur de Dieu avec sa propre subsistance en honorant, de ce fait, Dieu Lui-même.

« Elle alla, et elle fit selon la parole d'Elie. Et pendant longtemps elle eut de quoi manger, elle et sa famille, aussi bien qu'Elie. »

Il est dit que pendant... longtemps ! Pendant longtemps ! PENDANT LONGTEMPS... elle eut de quoi manger, elle, sa famille et Elie ! Elle n'a rien perdu. Elle a tout gagné !

Elle a passé le test de Dieu. Certaines personnes auraient envoyé Elie promener, dès la première demande d'aller lui chercher de l'eau. D'autres encore, ne comprenant pas les lois de Dieu, auraient crié à l'abus, à l'injustice, à l'escroquerie.

Imaginez les gros titres des journaux : “Un prophète mange la moitié du gâteau qui restait à une pauvre veuve”.

Ne pas comprendre les lois, les priorités et les principes de bénédiction de Dieu, c’est se soustraire à cette bénédiction !

Facteur d’onction

Je me suis rendu compte que lorsque je prêchais sur le sujet de ce chapitre, au moment où l’on priait pour les gens, l’onction était plus forte que la normale.

Cela s’explique aisément : Derrière cette affaire d’offrande, il y a bien plus qu’une question d’argent. Nous l’avons dit, il y a le fait d’honorer Dieu Lui-même !

Et Dieu honore alors ceux qui L’honorent !

Le Seigneur fait mention, dans Sa Parole, de bénédictions particulières en retour de notre obéissance à assurer la nourriture des serviteurs dans Sa maison :

« Et la vigne ne sera pas stérile dans vos campagnes, dit l’Eternel des armées. »

La vigne est liée au vin nouveau qui symbolise la puissance de l’Esprit. On peut littéralement dire que donner débloque la puissance de Dieu. Dieu dit à Aaron :

« L’Eternel dit à Aaron : Voici, de toutes les choses que consacrent les enfants d’Israël, je te donne celles qui me sont offertes par élévation ; je te les donne, à toi et à tes fils, comme droit d’onction, par une loi perpétuelle. »
(Nombres 18:8)

Ces choses, ces offrandes, sont données comme « droit d’onction », « à cause de l’onction » selon une autre traduction. Le fait de donner aux serviteurs est lié à l’onction !

Quoi d’étonnant que l’onction augmente lorsque l’on donne aux serviteurs en priorité ?

Plus on honore un serviteur de Dieu, plus l’onction grandit et plus on prospère.

Le manque de respect des serviteurs de Dieu qu’ont tant de chrétiens et d’églises aujourd’hui, cause la perte d’onction et précipite leur faillite sans qu’ils s’en rendent compte.

Ce sujet fait donc partie des priorités de l’Eglise d’aujourd’hui dans ses efforts - légitimes ! - la « reconstruction de la muraille »